

REPUBLIQUE DU BENIN  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 95-98 du 31 Mars 1995

Portant approbation du budget prévisionnel du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural du Département de l'OUEME pour l'Exercice 1995.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
LE DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N° 94-009 du 28 Juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-301 du 31 Décembre 1991 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;
- VU le Décret N° 92-63 du 10 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique ;
- VU le Décret N° 91-310 du 31 Décembre 1991 portant approbation des Statuts des Centres d'Action Régionales pour le Développement Rural (CARDER) ;
- SUR Rapport du Ministre du Développement Rural ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 08 Mars 1995 ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Est approuvé le budget prévisionnel du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural du Département de l'OUEME pour l'Exercice 1995, tel qu'il figure en annexe à ce Décret.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 31 Mars 1995

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

  
Nicéphore SOGLO.-

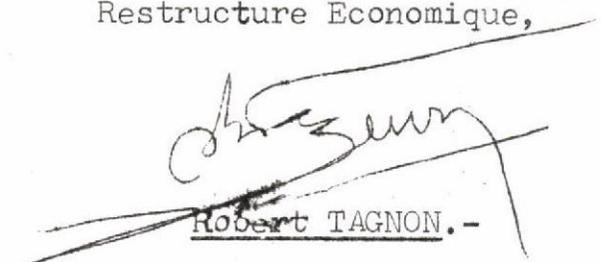
Le Ministre d'Etat à la Présidence  
de la République, chargé de la  
Coordination de l'Action Gouverne-  
mentale et de la Défense Nationale,

  
Désiré VIEYRA.-

Le Ministre du Développement  
Rural,

  
Mama ADAMOU-N'DIAYE.-

Le Ministre du Plan et de la  
Restructure Economique,

  
Robert TAGNON.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC2 CES 2 HAAC 2 MEPR-DN 4 MDR-MPRE  
4 AUTRES MINISTERES 16 SGG 4 DB-DCF-DSDV-DTCP-DI 5 BN-DAN-DLC 3  
GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM 2 UNB-ENA-FASJEP 3 CARDER-OUEME 10  
JO 1.-